

B.

o.B.63.34.21.3.- -VG.

## N o t i c e

à l'intention de Monsieur Zutter, Conseiller de légation.

*Handels- & Beschäftigung-Kommission*

La Division du Commerce est formellement opposée à ce que, dans l'état actuel de la Commission préparatoire de la conférence internationale du commerce et de l'emploi, la Suisse se fasse représenter, même inofficiellement. Par contre, M. le Ministre Hotz est disposé à faire un acte de courtoisie à l'égard des délégations à la dite commission et d'aller lui-même à Genève pour établir des contacts. Le moment le plus indiqué, à son avis, serait fin mai, début juin. A cette occasion, MM. les Conseillers fédéraux Stampfli ou Petitpierre pourraient offrir un déjeuner aux chefs des délégations étrangères.

J'ai lu l'exposé qui était joint à votre notice du 9 avril. J'ai constaté que les tendances de ce comité préparatoire sont opposées à la politique économique suisse et que, de ce fait, il faut observer une prudence extrême à l'égard de cette nouvelle organisation.

M. le Ministre Hotz aimerait bien recevoir un exemplaire de l'exposé dont il s'agit.

10.4.1947.

*27*

